Mopinot de la Chapotte
FRC.3
25109
Case
FRC
28849

FRÉDERIC II,

ROI DE PRUSSE;

OU

L'ÉCOLE DES ROIS

ET DES PEUPLES.

**
** **
** ** **
** ** ** **
* ** ** ** * * *

A PARIS,

Chez LAURENS *junior*, Libraire-Imprimeur de la Nation, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, n°. 37.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY

A Monsieur LAURENS *junior*, Libraire-Imprimeur de la NATION.

C'EST parce que je vois, par les sages ouvrages sortis de vos presses, que vous méritez le beau titre de Libraire-Imprimeur de la Nation, que je vous remets ce Discours, pour que vous l'imprimiez. Le sujet qu'il traite est neuf, & tend si directement au bonheur des Souverains, des peuples & de l'humanité entiere, que je regrette de ne l'avoir pas publié plutôt, ayant eu l'approbation d'un Souverain philosophe, Frédéric II, Roi de Prusse.

Le Chevalier DE *Mopinot, Ingénieur, à la suite des armées, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, cavalerie.*

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE,

OU

L'ÉCOLE DES ROIS ET DES PEUPLES.

Tout ce qu'on a écrit sur le sort de l'homme dans l'état de nature, peut nous être très-dangereux ; incontestablement toutes ces dissertations sont imprudentes.

Pourquoi exciter nos regrets? pourquoi allumer nos desirs sur un état si peu connu, si mal déterminé, qui ne peut avoir duré qu'un instant, & qui paroît être anéanti pour toujours?

Les philosophes, ou plutôt, les écrivains qui ont vanté si pompeusement les avantages de l'état de nature, auroient bien mieux mérité de l'humanité s'ils eussent employé leur sagacité & leurs veilles à découvrir les erreurs qui semblent fixer & perpétuer les maux dans les différentes classes de la société.

Le charme dangereux de leur éloquence qui a fait le mal de porter les hommes à croire qu'ils sont tous égaux, & qu'ils

doivent continuellement demeurer égaux ; auroit eu des effets utiles, s'ils les eussent employé à faire aimer la vertu, la justice & tous les devoirs qui nous lient maintenant les uns aux autres.

L'homme jouiroit de tout le bonheur auquel l'appelle l'auteur de la nature, si dans l'état que son éducation, ses talens & ses vertus lui ont assigné, il s'attachoit à remplir ses devoirs.

Ne nous lassons donc pas de lui répéter, qu'en violant la loi sociale & fondamentale qui lui ordonne de remplir les devoirs de son état, il trouble l'ordre général d'où dépend uniquement la félicité des sociétés & celle des particuliers qui les composent.

Voyant dans les siècles qui nous ont précédés, les secousses qui ont bouleversé les empires ; placé sur leurs ruines, affligé du récit des scenes terribles qui ont fait couler le sang d'un si grand nombre de rois, & de tant de millions de sujets, je ne crains pas de dire, avec cette assurance & cette franchise qu'on acquiert dans la méditation de l'histoire, que toutes les calamités des états doivent, en général, être imputées aux sujets.

De quelque manière que se soient formées les sociétés, de quelque genre que puisse être le gouvernement le plus propre à procurer aux hommes leur véritable bonheur, il est certain que toute société exige nécessairement un roi, ou des chefs.

Comment une grande multitude d'hommes, dont chacun a un caractère particulier, adoptera-t-elle les mêmes voies pour procurer la fin qu'ils se proposent tous ? La chose même & le caractère de l'esprit & du cœur humain, démontrent assez que cet accord universel est impossible.

Il fallut donc élire un ou plusieurs agens de la félicité publique, & leur laisser la libre disposition des moyens convenus & fixés pour l'assurer.

Tel est le but & le vœu de la société.

Il est certain que les premières loix des sociétés ont été établies dans l'intention de procurer la sûreté & la tranquillité aux sociétés entières & à chaque particulier dont elles étoient composées, en distribuant à chacun des devoirs à remplir, & en établissant des punitions contre ceux qui oseroient s'en écarter.

On ne peut aussi douter que ces premieres

loix qui ont établi les devoirs qu'auroient à remplir chacun des particuliers qui composent les sociétés, n'aient aussi prononcé les devoirs qu'auroient à remplir les chefs, ou les rois.

Les sociétés sont saines & pleines de vie, quand dans l'exercice du pouvoir, les chefs ou les rois remplissent leur véritable destination en faisant rigoureusement observer les loix, & en punissant & récompensant avec justice ; & lorsque les subordonnés ou les sujets leur rendent la fidélité, l'obéissance & la reconnoissance.

Avec des principes si simples, généralement avoués, dont l'effet est infaillible, pourquoi voyons-nous un joug de fer toujours souillé de sang, s'appésantir depuis si long-tems sur les hommes?

Les souverains n'ont pas certainement cherché, d'eux-mêmes, à renverser une telle constitution dont la justice étoit la base.

Par elle s'identifiant avec les sujets, ils protégeoient efficacement & réciproquement leur vie, leur liberté, leurs possessions;

Par elle étoit affermie la sûreté intérieure de leur état;

Par elle eux & les sujets étoient respectés, ou craints au-déhors.

On sait que l'empereur Marc-Aurele, remettant l'épée au préfet du prétoire, lui ordonna de la tourner contre lui s'il régnoit par l'injustice.

On sait que Theopompe, roi de Sparte, loin de se dégrader, comme lui représentoient sa femme & ses courtisans, consolida & annoblit sa dignité en la soumettant aux règles de la justice.

Aucun souverain n'a pu de lui-même saper ce fondement connu & unique de son élévation; ce rang premier où le choix & le consentement unanime d'un peuple placent un seul d'entr'eux pour les rendre tous heureux sous des loix sagement établies, est si beau, si flatteur, qu'on ne peut raisonnablement croire qu'un monarque qui sait qu'il ne peut régner en sûreté que par la justice, n'ait pas été juste.

Les empires qui ont coûté tant de larmes, tant de sang à l'humanité, subsisteroient encore dans toute leur splendeur, si des hommes qui auroient dû être toujours fidèles à leurs chefs & à leurs co-sujets, infi-

dèles aux devoirs de leur rang, n'eussent employé la portion d'autorité qui leur étoit confiée & les talens qu'ils tenoient de la nature, à séduire & tromper leur chef pour assouvir leur bas desir de s'enrichir, & leur criminelle ambition de s'élever, au risque de détruire par leur audace, les loix, les peuples & les rois.

(*Observons dans l'histoire la conduite des sujets auprès des souverains, nous ne douterons pas de cette vérité.*)

Des sujets, appelés dans les conseils des rois, bien loin de leur faire connoître la vérité, lui ont fermé toutes les avenues du trône : pour s'élever, pour s'enrichir, pour exercer eux-mêmes la puissance, quantité ont violé les loix, ont persécuté les hommes vertueux & fermes qui pouvoient leur nuire, & ont favorisé les scélérats & les lâches qui pouvoient les servir ; ont accablé le peuple sous le poids d'un commandement absolu & sans règle, sous celui des impôts sans mesure, sous celui des menaces, des prisons, des supplices à la moindre résistance, à la moindre plainte. A cette criminelle conduite, la plupart ont ajouté

ajouté encore la noirceur de paroître faire le mal par les ordres du souverain, & le bien par eux-mêmes. Quelques-uns même, espérant de s'aggrandir dans des tems orageux & de profiter des débris du trône, ont trompé les rois, les ont engagés, par des voies secretes, dans des guerres injustes, ruineuses, imprudentes, qui ont coûté des torrens de sang aux sujets, & quelquefois aux souverains la perte de la liberté, du trône & de la vie.

Quantité de courtisans, croyant ne pouvoir parvenir au but de leur ambition qu'en avilissant leur chef, se sont insinués d'abord par toutes sortes de souplesses dans sa confiance, l'ont bientôt dégoûté du travail; se sont empressés d'alimenter des passions qu'ils avoient fait naître, l'ont plongé dans les plus indignes débauches... Je m'arrete. Infâmes courtisans, infidèles conseillers, vous êtes pour le peuple le plus terrible fléau; vous êtes pour les rois les plus dangereux de leurs ennemis; c'est vous qui avez préparé les poisons, qui avez aiguisé les poignards qui ont précipité tant de monarques dans le tombeau avec des milliers de leurs sujets.

Ceux-ci, administrateurs de la justice distributive, établis pour protéger les bons & pour réprimer la criminelle audace des méchans, ont prostitué la majesté des loix à de vils intérêts. Sous leur ministère, l'homme riche ou puissant a pu calculer jusqu'à quel point il pousseroit l'injustice, & établir des rapports déterminés entre sa fortune ou son pouvoir & leur prévarication. Au lieu de concourir à la conservation des mœurs publiques, en entretenant l'ordre & la paix parmi leurs concitoyens, ces magistrats, si indignes de l'être, se substituant eux-mêmes à la loi, ont perpétué les désordres & les divisions dont ils ont su profiter. Au lieu de maintenir les bonnes loix, au lieu de présenter au souverain les vœux du peuple sur les changemens utiles à faire à certaines loix, ils lui ont attribué la puissance législative, & lui ont suggéré des loix qui, tournant uniquement à leur avantage, ont fait à l'état une plaie profonde & quelquefois incurable.

Ceux-là qui n'avoient été placés à la tête des troupes que pour assurer une prompte exécution des ordres émanés du sein de la bienfaisance, & pour résister vigoureu-

sement aux ennemis de la nation, ne se sont pas contentés de la gloire qu'ils auroient acquise par leur fidélité, tenant la force en main & se faisant obéir aveuglément du soldat dont ils avoient gagné la confiance ; ils ont tiré l'épée contre le souverain qui ne les avoit armés que pour la défense & la tranquillité de la république ; ils ont appelé des étrangers qui ont combattu pour eux contre leurs concitoyens ; & après des attentats inouis, ou ils ont été victimes de leur félonie, ou ils se sont assis sur un trône tout fumant du sang des peuples.

Des citoyens qui de père en fils s'étoient distingués par leurs vertus & leur valeur, avoient obtenu du consentement imprudent de leurs égaux un rang distingué, tant pour eux que pour leurs descendans ; la nation comptoit que ces familles qu'elle avoit annoblies, continueroient par leur exemple à porter toutes les autres à la vertu, à la fidélité, & qu'elles défendroient la patrie avec valeur & un généreux dévouement.

Mais quantité de ces descendans n'ont pas hérité des vertus de leurs ancêtres, ils ont cessé de remplir les devoirs de leur distinction ; souvent ils ont nui à la patrie par

l'exemple de leur lâche oisiveté & de leurs mœurs déréglées ; ils lui ont nui en soutenant leur puissance par la force du grand nombre d'hommes riches ou intrigans, qu'ils ont fait leurs égaux ; alors ils lui ont nui en portant les rois à écraser les peuples, & d'autres fois en caressant le peuple pour opprimer les rois ; ils lui ont nui en allumant & fomentant la discorde dans le sein de la patrie ; & dans notre Europe moderne, quand ils n'ont pu être ni esclaves, ni tyrans, par une obstination aveugle à conserver des priviléges enfans de l'ignorance, de la barbarie & de la force, ils ont retardé pendant des siècles les progrès de la législation.

Le lien même le plus sacré, le plus fort pour unir les sujets & les rois, a été brisé.

Chez les anciens d'habiles ministres du culte des dieux qui connoissoient la nécessité, la force, & le vice de leur religion, soit par des changemens, soit par des interprétations, l'ont pliée à leur funeste politique ; eux, qui auroient dû entretenir la concorde, ont quelquefois été les auteurs des troubles & les premiers coupables des meurtres & des crimes qu'ils ont occasionnés.

Dans des tems plus heureux, une religion révelée aux hommes dans toute sa pureté, une religion qui réprime même le desir de l'injustice, qui commande les bonnes mœurs, qui sanctifie tous les sentimens & tous les devoirs de l'homme, faisoit espérer qu'elle auroit donné une consistance inébranlable aux empires ; mais méconnue ou violée, elle a servi à des fourbes, à des prêtres sacriléges pour allumer le flambeau de la discorde, pour animer les fureurs de la haine & de la vengeance entre les rois & les peuples, pour tromper les foibles, pour masquer les scélérats, pour sanctifier les actions les plus horribles. -- Quelques monarques sont tombés sous leurs coups meurtriers, & quantité d'autres, dirigés par ces monstres, ont sacrifié des milliers de leurs sujets.

Souvent on a vu les peuples trompés, opprimés, dépouillés, devenir subitement furieux, porter de toutes parts le ravage & la mort ; & l'histoire nous fait connoître, que c'est à l'administration infidèle de ceux qui les gouvernent au nom des rois dont ils avoient la confiance, qu'on doit attribuer ces scènes terribles.

C'est donc avec raison, que, fondé sur l'histoire, j'accuse tous ceux qui participent à la puissance exécutive, déférée par les peuples à leurs chefs; alternativement ils ont conspiré à gêner, affoiblir, démembrer ou dénaturer la puissance publique; en trompant, en séduisant, en trahissant les souverains, en les attaquant constamment de toutes les manières, ils ont été les vrais destructeurs du bonheur général.

Au milieu de tant d'ennemis ou secrets, ou déclarés, les rois pouvoient-ils travailler paisiblement, pourvoir avec succès au bonheur & à la gloire de leur royaume?

On leur a fait commettre de grandes fautes, l'adulation soutenue & variée les a aigris contre la vertu & la sincérité; les a rendus jaloux, défians, cruels, inaccessibles & despotes; leur sang a coulé, une foule de tels monarques devenus ainsi coupables, & quelques-uns qui étoient vraiment dignes de leur rang par leurs vertus, ont subi un sort affreux.

En même-tems qu'ont péri ces chefs des nations, une multitude énorme de sujets, ou coupables, ou innocens, ont été entraînés dans leur chûte, ont ensanglanté la terre,

& il a fallu des siècles entiers pour réparer une partie des maux qui ont précédé, qui ont accompagné, & qui ont suivi des scènes horribles.

« O mes compatriotes ! ô mes contempo-» rains ! de quelque nation que vous soyez, » que ce discours fondé sur l'examen des » faits consignés dans l'histoire de tous les » peuples, puisse vous éclairer & servir à » votre bonheur ! »

Que les sujets reconnoissent enfin, que leur bonheur ou leur malheur est dans leurs propres mains ; que sans eux le meilleur des rois n'a qu'un titre vain & des volontés impuissantes ; que ce sont eux qui créent ou détruisent les bons ou les mauvais rois, au sort desquels est nécessairement lié leur bonheur ou leur malheur.

Que chaque sujet dans la place où l'a classé la portion de lumières, de talens & de biens que la nature lui a donné, connoisse ses devoirs & les remplisse ; que les différentes classes des sociétés se liguent de concert contre tout sujet, dans telle position qu'il soit, qui sera infidèle à ses devoirs ; qu'il soit unanimement méprisé, dégradé, & puni justement & promptement.

Que le bon soit estimé, secouru, protégé ; & que celui qui se distingue par des talens, des vertus, des actions généralement utiles, soit respecté, honoré & récompensé.

Quel ordre n'enfanteroit pas cet accord ? il seroit le fondement le plus puissant pour assurer le bonheur des sujets & celui des souverains.

Alors les conseillers des rois, leurs ministres familiariseroient la vérité avec le trône ; la justice, le desir du bien public dicteroient leurs projets & leurs conseils.

Alors ceux qui, favorisés de la nature & éclairés par la culture de leurs talens, se seroient mis en état de remplir les premières places, ne les envisageroient que par les dangers qui les entourent, & par les devoirs qu'elles imposent, & ils feroient aimer la puissance exécutive quand ils l'exerceroient par les ordres, & loin du chef qui en a le dépôt.

Alors les pontifes verroient dans le pouvoir du chef l'autorité des loix adoptées par le peuple ; & par leur fidélité à ces loix, par leur exemple de vertu, leurs exhortations & leurs prières, ils feroient descendre la religion

religion du ciel pour unir tous les hommes par une sainte fraternité.

Ce ne sera plus pour un vil intérêt, pour une décoration frivole, que les guerriers répandront leur sang ; ils ne le mettront pas à ce prix ; ils emploieront généreusement leurs talens, leurs vertus, leurs forces à défendre leurs concitoyens, leur patrie, les loix ; ils donneront l'exemple des hautes vertus ; &, sans qu'ils courent au-devant de la gloire & de la fortune, la gloire & la fortune marcheront sur leurs pas.

En passant par la bouche des magistrats, la loi ne perdra rien de son impartialité ; loin d'être affoiblie par les passions, elle les réglera, ou les punira ; établis dans cette noble fonction pour faire le bien public, les magistrats le procureront par tous les moyens que la sagesse peut suggérer, & détruiront ainsi les principes de corruption inhérents à toutes les sociétés.

Les hommes de lettres abhorreront le fanatisme anti-patriotique qui a rendu si pernicieux de grands talens ; ils dirigeront habilement l'opinion publique vers des objets utiles, & en renversant l'empire des

préjugés, ils prépareront le bonheur des races futures.

Le peuple s'attache fortement à la terre qui l'a vu naître & qui le nourrit ; n'ayant été partagé par la nature que du don précieux de la force & du talent utile de forcer par la culture la terre à produire, & de travailler ses productions ; voyant ses concitoyens qui se trouvent incapables de ces fortes fonctions, s'occuper continuellement pour lui assurer sa tranquillité, sa sûreté, ses besoins, son bonheur, il donnera à ces hommes bienfaisans sa confiance, sa reconnoissance ; il restera tranquillement occupé & jouissant du fruit de ses travaux, & les empires n'éprouveront plus de ces violentes révolutions qui leur ont été si funestes.

Qu'il renaisse parmi nous de nouveaux Cincas, & la fureur guerriere sera bientôt éteinte dans le cœur des Pyrrhus.

Qu'il renaisse des Ambroises, & les nouveaux Théodoses pleureront amèrement l'excès de leur colere.

Que chaque citoyen dans sa classe soit vertueux, & les rois, n'ayant aucun sujet

de défiance, s'appliqueront entierement à régner par la justice.

Chefs des peuples, ce discours vous fait entrevoir les dangers du rang suprême ; osez-le considérer & le connoître ; consultez l'histoire, elle vous apprendra que plus du tiers de vos semblables qui ont existé en Europe depuis le commencement de l'ere chrétienne, ont eu des fins tragiques ; mais ne soyez ni effrayés, ni découragés, ni irrités. C'est la volonté de l'être suprême, manifestée par la voix des peuples, qui vous a chargé, qui vous a honoré du pouvoir de faire observer des loix qui doivent rendre les peuples heureux, qui vous a créé rois ; vous devez obéir, & l'être.

La royauté est périlleuse ; mais que doit être pour elle la vue du péril, lorsque son devoir est de le braver, lorsqu'en le bravant elle peut rendre heureux des millions d'hommes ?

Chefs des nations ! ayez le courage de vous consacrer à devenir leur pere, & vous aurez des droits à la reconnoissance de l'humanité entiere.

Après avoir fait asseoir sur votre trône la religion, les loix, les mœurs, employez

toutes vos lumieres, consacrez tout votre travail à faire un bon choix des dépositaires de l'autorité publique, & à les surveiller; reconnoissez que ce sont eux qui portent les premiers coups à l'autorité, en la dénaturant; que ce sont eux qui les premiers trempent les mains dans le sang des rois, & que leur habileté n'en est que plus dangereuse lorsqu'elle n'est pas guidée par la probité.

Puisse ce discours, le premier qui ait été prononcé sur les dangers du rang suprême, éclairer l'opinion publique qui attribue aux rois les malheurs des peuples!

Puisse-être enfin détruite cette erreur qui a fait répandre tant de sang & qui continuera ses ravages tant qu'elle subsistera.

Que les administrateurs du pouvoir des rois, que les magistrats, que les philosophes, que même les ministres des autels le méditent; qu'ils ajoutent encore à sa force & à sa vérité, & qu'ils le prononcent souvent au peuple assemblé.

C'est sous un monarque qui a été préparé à régner par le pere le plus digne du rang suprême; c'est sous le regne de Louis

XVI, qui, en arrivant au trône a démontré à la nation qu'il vouloit régner par la justice & la bienfaisance, qu'un tel discours pouvoit être prononcé, & qu'il doit être répété & publié.

Pour remplir mes devoirs de sujet, & ceux que ma position dans la société, jointe aux talents que m'a donnés la nature qui m'y a placé, continuellement j'ai exposé ma vie, & plus d'une fois j'ai versé mon sang dans les guerres de la nation, sous le regne de Louis XV.

L'accroissement de mes années, la diminution de mes forces m'ont laissé le desir d'être encore utile sous le regne de Louis XVI; ne portant point les armes dans ce tems de paix avec les nations qui nous environnent, j'emploie le fruit de mes lectures & de mes méditations à coopérer au bonheur de son regne, en publiant un discours qui tend à rendre les Français encore plus dignes de ses soins, de ses intentions, de ses desirs vraiment paternels.

Mes services & mon zèle, comme militaire & comme citoyen, m'ont fait distinguer de l'auguste pere de Louis XVI; ce

vertueux prince m'approcha de sa personne, m'honora de ses bontés ; que ce discours fasse connoître à son digne fils, qu'outre les devoirs de sujet que je lui dois, j'ai encore à remplir ceux de la reconnoissance.

Nota. Ce discours est extrait d'un ouvrage manuscrit en deux volumes *in-folio*, ayant pour titre, *Les dangers du rang suprême*, que l'auteur se propose de donner à la bibliothèque du roi pour y servir à l'éducation des princes destinés à régner.

Le plan & l'extrait de cet ouvrage a été communiqué au feu roi de Prusse Frédéric II, qui dans une lettre à l'auteur en fait fortement l'éloge.

Par le chevalier de Mopinot, ingénieur à la suite des armées, & lieutenant-colonel au régiment Dauphin, cavalerie.

FIN.